



Commission de l'Union Africaine



République de Côte d'Ivoire

Troisième Conférence des Ministres africains
chargés de l'enregistrement des faits d'état civil

AUC/CRMC3/2015/inf 1

Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)
09-13 février 2015

NOTE D'INFORMATION À L'INTENTION DES PARTICIPANTS



Table des matières

1.	Introduction	3
2.	Site web de la conférence	3
3.	Organisation et Coordination.....	3
4.	Accréditation	4
5.	Hébergement.....	4
5.1.	Hôtels de Transit à Abidjan	4
5.2.	Hôtels de séjour à Yamoussoukro.....	4
6.	Transports	5
7.	Sécurité	5
8.	Formalités d'entrée dans le pays.....	5
9.	Règlement sanitaire	6
10.	Services médicaux et sanitaires	6
11.	Accès à la téléphonie et à l'internet	7
12.	Informations générales.....	7
12.1	Services bancaires et monnaie	7
12.2	Climat.....	7
12.3	Fuseau horaire.....	7
12.4	Alimentation électrique.....	7
12.5	Heures d'ouverture des bureaux et des magasins	7
12.6	Déplacement dans la ville de Yamoussoukro	7
12.7	Consignes de sécurité.....	8
12.8	Numéros importants.....	8

1. Introduction

Les informations contenues dans le présent document sont destinées aux participants à la Troisième Conférence des Ministres africains en charge de l'état civil, qui se tiendra du 09 au 13 février 2015 à la Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire).

2. Site web de la conférence

La Conférence dispose de sites web :

www.uneca.org/crmc3

<http://ea.au.int/en/content/%203rd-African-Ministers-responsible-for-Civil-Registration>
[andwww.crmc3.org.](http://www.crmc3.org)

Le programme de travail, la note conceptuelle et les autres documents sont disponibles sur ces sites Web.

3. Organisation et Coordination

La rencontre est co-organisée par la Côte d'Ivoire en tant que pays hôte, la Commission de l'Union africaine (CUA), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et la Banque africaine de Développement (BAD). Les autres organisations appuyant la conférence sont : le Symposium africain sur le développement statistique (SADS), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (Unicef), le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), Plan International et Indepth Network.

Coordinateur national de la Conférence

Côte d'Ivoire

M. AMANI Ipou Félicien, DG DGAT

Adresse postale : BP V192 Abidjan – Côte d'Ivoire

Adresse géographique : DGAT/Cocody Lycée Technique

Tel : (225) 09484868

Fax : (225) 22 44 25 76

Email : info@crm3.org

Coordinateurs du Secrétariat de la Conférence

CUA

M. Nougbodohou Samson Bel-Aube

Adresse : Statisticien – Département des Affaires Économiques

AddisAbeba - Éthiopie

Tel : (251) 115517700

Email : Bel-AubeN@africa-union.org

CEA

M. Oumar SARR

Adresse : Statisticien - Centre africain pour la statistique

Abidjan – Côte d’Ivoire

Tel : (251) 115443614

Email : osarr@uneca.org

BAD

M. Kouakou Louis

Adresse : ESTA - Banque Africaine de Développement

Avenue Jean Paul II BP V 316

Abidjan – Côte d’Ivoire

Tel : (225) 77307550

Email : k.l.kouakou@afdb.org

4. Accréditation

Les centres d'accréditation s'ouvriront à partir du vendredi 06 février 2015 à l'Hôtel Président et à l'Hôtel des parlementaires de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) pour la délivrance des badges. Les participants doivent porter leur carte d'accréditation (badges) au risque de se voir refuser l'accès du lieu de la Conférence. Des mesures spéciales de sécurité y seront d'application et l'accès sera limité seulement aux personnes dûment accréditées.

5. Hébergement

5.1. Hôtels de Transit à Abidjan

Ci-après la liste des hôtels retenus pour le transit à Abidjan (voir Annexe) :

- **Hôtel Onomo**(Aéroport Félix Houphouet-Boigny)
- **Hôtel Ibis** (Plateau)
- **Hôtel Sofitel** (Cocody)

5.2. Hôtels de séjour à Yamoussoukro

Ci-après la liste des hôtels retenus pour le séjour à Yamoussoukro (see Annexe) :

- **Hôtel Président**
- **Hôtel des Parlementaires**

Pour réserver, les sponsors et participants qui se prennent en charge peuvent contacter directement l'hôtel par courrier électronique ou par téléphone. Tenir copie de la confirmation au Comité d'Organisation à l'adresse suivante : info@crmc3.org.

N.B. Les tarifs des hôtels sont en cours de négociation (Consultez la note d'information plus tard pour la mise à jour).

6. Transports

Le pays hôte organisera le transport entre Abidjan et Yamoussoukro en aller et retour.

Les délégations ministérielles de la conférence seront accueillies par le Protocole d'Etat. Les ministres auront l'usage du Salon d'Honneur à l'Aéroport International Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan.

Le plan de transport prévoit de convoier, à partir du 6 février 2015, les participants sur Yamoussoukro au fur et à mesure de leur arrivée selon les horaires ci-dessous indiqués.

- 08 h 00 : 1^{er} départ
- 11 h 00 : 2^{ème} départ
- 15 h 00 : 3^{ème} et dernier départ

Tout participant, dont le plan de vol prévoit l'arrivée à 14 h 00, séjournera en transit à Abidjan.

Le lendemain de son arrivée, le participant pourra intégrer le programme des convois qui sont organisés pour le transport sur Yamoussoukro.

Les cars passeront dans les différents hôtels de transit.

Des dispositions identiques sont prises pour le retour à Abidjan à partir du 13 février 2015. Les horaires de départ de Yamoussoukro sont les suivants:

- **Tous les convois quitteront Yamoussoukro à 15H00.**

Des cars assureront des navettes entre les différents hôtels où résident les participants et le lieu où se déroulent les travaux de la conférence (Fondation FHB), aux horaires qui seront communiqués aux participants dans leur hôtel.

Pour plus de renseignements, visiter : www.crmc3.org.

7. Sécurité

La sécurité sera assurée partout par la Police Nationale.

8. Formalités d'entrée dans le pays

Toute personne se rendant en Côte d'Ivoire doit détenir un passeport valable au moins 30 jours au-delà de la date prévue de sortie du pays. Il faut aussi que le passeport ait encore au moins une page non utilisée au moment de sa présentation.

Il est conseillé aux participants de requérir leur visa auprès des ambassades de Côte d'Ivoire établis dans leur pays. Cependant, le Comité d'Organisation a pris des dispositions pour que le visa d'entrée soit délivré à l'aéroport d'Abidjan sur présentation d'une lettre d'autorisation qui sera

transmise aux participants à la Conférence, par adresse électronique, après confirmation de leur inscription. Ils devront prévoir la somme de vingt mille (20.000) francs CFA, soit environ trente-cinq (35) euros ou quarante-cinq (45) dollars américains, pour le droit de timbre.

9. Règlement sanitaire

Conformément au Règlement sanitaire international, l'entrée en Côte d'Ivoire est assujettie à l'obligation administrative de présenter un certificat de vaccination contre la fièvre jaune valide.

Des équipes de vaccination, postées aux différents points de contrôle sanitaire de l'aéroport, se tiennent à la disposition des voyageurs qui ne pourront produire une preuve de la vaccination contre la fièvre jaune. Le vaccin peut être administré sur place à l'aéroport d'Abidjan contre le paiement de la somme de dix mille (10.000) francs CFA, soit environ dix-sept (17) euros ou vingt-deux (22) dollars américains.

Un dispositif sécuritaire contre la maladie à virus Ebola est mis en place à l'aéroport d'Abidjan. Tout voyageur entrant en Côte d'Ivoire est soumis au dispositif de contrôle sanitaire à l'arrivée des vols en provenance de l'étranger : remplissage d'un formulaire de traçabilité, contrôles de température et lavage des mains.

NB : Un numéro vert est mis à la disposition du public pour toute information sur la maladie à virus Ebola : 143.

Recommandation : il est conseillé à tous les participants de se faire vacciner contre la méningite, en raison de l'harmattan qui prévaut dans la ville d'accueil pendant la période de la Conférence.

10. Services médicaux et sanitaires

Il est conseillé aux participants de souscrire à une assurance médicale de voyage auprès d'une société honorablement connue. Ce genre d'assurance garantit un séjour sans problème au cas où des soins médicaux seraient nécessaires. Les services de soins privés sont accessibles en Côte d'Ivoire.

Un service médical sera disponible sur les lieux de la conférence pour les soins d'urgence ou de premier secours à donner. En cas de besoin, la personne concernée sera évacuée d'urgence vers l'établissement de santé voulu le plus proche.

Tout traitement nécessitant une ordonnance, des examens cliniques ou une hospitalisation sera à la charge de la personne concernée.

Toute évacuation sanitaire d'un participant à l'extérieur du pays sera faite conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Les centres hospitaliers de référence à Abidjan et à Yamoussoukro sont sensibilisés à la prise en charge efficiente des participants à la conférence.

11. Accès à la téléphonie et à l'internet

Tous les fournisseurs de services de téléphonie fixe et de téléphonie mobile (ORANGE, MTN, MOOV) assurent une couverture totale de la ville d'accueil. Ils fournissent aussi l'accès à l'Internet en GPRS ou 3G.

12. Informations générales

12.1 Services bancaires et monnaie

Les banques sont ouvertes de 8H00 à 15H30 du lundi au vendredi et de 09H00 à 12H00 le samedi. La plupart des banques ont des guichets automatiques acceptant les cartes Visa, MasterCard et GIM-UEMOA. Il est recommandé de fréquenter les bureaux de change logés au sein des établissements bancaires et financiers. La plupart des devises et les chèques de voyage peuvent être échangés dans les banques commerciales et à l'aéroport. Dans les hôtels de séjour à Yamoussoukro, il existe des guichets automatiques de change.

La monnaie ivoirienne est le franc CFA :

- 1 euro = 655,957 f CFA
- 1 dollar US = environ 500 f CFA

12.2 Climat

En février, les températures moyennes se situent entre 22°C et 33°C à Yamoussoukro, lieu de la conférence.

12.3 Fuseau horaire

La Côte d'Ivoire est dans le fuseau horaire GMT + 00.

12.4 Alimentation électrique

En Côte d'Ivoire, l'alimentation électrique est de 220 volts. Les prises électriques sont des prises à deux trous et une prise de terre. Les participants auront à se procurer un adaptateur pour brancher certains de leurs appareils.

12.5 Heures d'ouverture des bureaux et des magasins

Les bureaux sont en général ouverts de 7 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi, et les magasins de 9 h 00 à 18 h 00, du lundi au vendredi. Pour le samedi, les heures d'ouverture varient, mais les commerces sont en général ouverts de 9 h 00 à 17 h 00.

12.6 Déplacement dans la ville de Yamoussoukro

En Côte d'Ivoire, et à Yamoussoukro en particulier, le réseau routier et la signalisation sont bien développés. Pour conduire, il faut détenir un permis de conduire ivoirien ou un permis de conduire international et les agences de location de voiture demandent une expérience de la conduite d'au moins trois ans.

Les taxis et voitures de location sont, pour les visiteurs, le moyen le plus usuel de se déplacer en ville.

12.7 Consignes de sécurité

Des dispositions sécuritaires sont prises pour assurer la sécurité des participants pendant la Conférence.

Toutefois il est indiqué aux participants de prendre un minimum de précautions afin d'éviter quelques risques que ce soit, notamment en évitant de transporter de fortes sommes d'argent sur soit en dehors des sites sécurisés.

12.8 Numéros importants

- SAMU : **185**
- Virus Ebola : **143**

ANNEXE : HÔTELS RETENUS

ABIDJAN (*transit*)

HÔTEL	ADRESSE	COORDONNÉES
Hôtel ONOMO Abidjan Airport	Boulevard de l'Aéroport Félix Houphouët Boigny Abidjan	Responsable: Mme Laetitia M'BADAMA Sales.abidjan@onomohotel.com Tel no : +225 21212191 Mobile no : +225 58092557 Fax no : + 225 21217822 www.onomohotel.com 07 BP 435 Abidjan 07
Hôtel Ibis Abidjan Plateau		Responsable: Tel no: 20 30 16 00 Fax no: 20 21 78 75 Mail : h0732@accor.com
Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire	Boulevard Hassan II, Cocody	Responsable: Mme Nadia AKA Tel no: +225 22 48 25 80 Mobile : +225 58 61 68 40 Mail : h8844-re1@sofitel.com http://www.accorhotels.com/fr/france/index.shtml www.sofitel.com 08 BP 01 Abidjan 08 - Côte d'Ivoire

YAMOOUSSOUKRO (*séjour*)

HÔTEL	ADRESSE	COORDONNÉES
Hôtel Président	Yamoussoukro	Responsable: Mme Dolores KANGA Attachée Cômmerciale Hotel Président Email: dolores.kanga@sodertour.ci Cel: 08 06 96 17, Tel: 30 64 6133 / 30 64 6121 Mme Malékah Mourad Phone :+ 225 30 64 64 64 Fax: 30 64 05 77 E.mail: info@hotelpresident.ci Site web: www.hotelpresident.ci

Hôtel des Parlementaires	Yamoussoukro	Responsable: Mme Dolores KANGA Attachée Cômmerciale Hotel Président Email: dolores.kanga@sodertour.ci Cel: 08 06 96 17, Tel: 30 64 6133 / 30 64 6121 Mme Malékah Mourad Phone : + 225 30 64 68 00 Site web: www.hotelparlementaires.ci
---------------------------------	---------------------	---

TYPE DE CHAMBRE ET TARIF SPÉCIAL (incluant petit déjeuner) POUR LA CONFÉRENCE:

Hôtels de Transit à Abidjan				
	Hôtels	Standing	Types de chambre	Coût normal des chambres
	Hôtel Onomo(<i>Aéroport</i>)	3 Etoiles (***)	Chambre standard	66.000 FCFA
			Chambre supérieure	75 000 FCFA
	Hôtel Ibis(<i>Plateau</i>)	3 Etoiles (***)	Chambre simple	63.000 FCFA
			Chambre double	70.000 CFA
	Hôtel Sofitel (<i>Cocody</i>)	5 Etoiles (****)	Chambre Classique	196 500 FCFA
			Chambre Supérieur	212.000 FCFA
			Suite Prestige	265.500 FCFA

Hôtels de séjour à Yamoussoukro				
	Hôtels	Standing	Types de chambre	Coût normal des chambres
	Hôtel Président	5 Etoiles (****)	Standard	50.000 FCFA
			Supérieur	75.000 FCFA
			Suite Junior	75.000 FCFA

			Suite Sénior	100.000 FCFA
			Suite Ministériel	150.000 FCFA
			Suite Exécutive	250.000 FCFA
	Hôtel des Parlementaires	4 Etoiles (****)	Standard	50.000 FCFA
			Supérieur	50.000 FCFA
			De Luxe	68.500 FCFA